

Agreste Aquitaine

Analyses et résultats

Numéro 71 - avril 2013



Recensement Agricole 2010

Bovins viande : une filière qui se professionnalise

L'Aquitaine compte en 2010, un cheptel de 252 000 vaches nourrices ou allaitantes regroupées dans 10 400 exploitations dont 3 900 spécialisées en bovin viande. Plus des trois quarts de ce cheptel est situé dans les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne. Plus de 90% des vaches allaitantes sont de race à viande avec une prééminence de la race Blonde d'Aquitaine qui domine largement le troupeau et devance la Limousine. Entre 2000 et 2010, le cheptel régional a diminué de 13% et le nombre d'exploitations spécialisées d'un tiers.

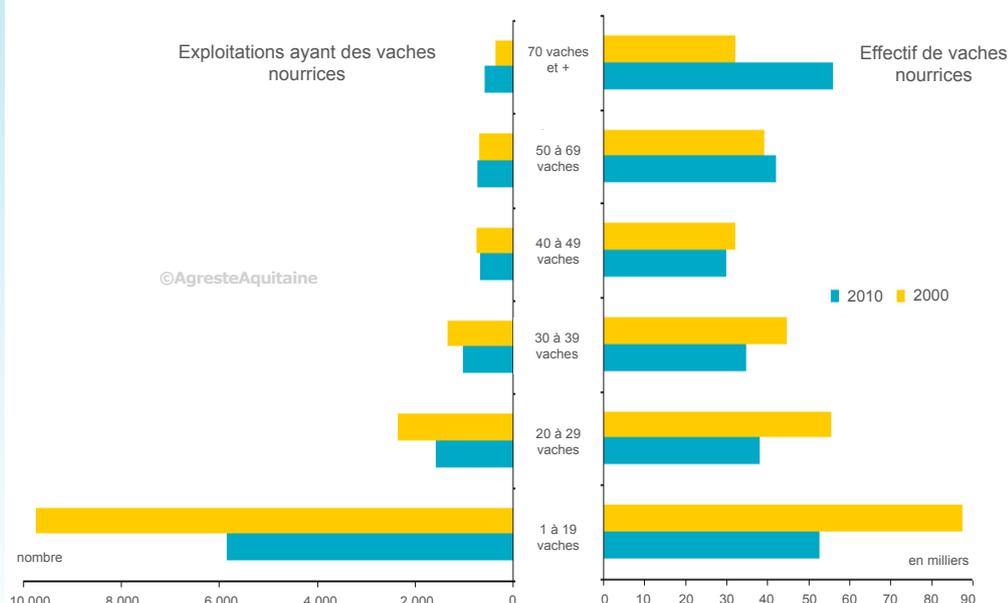
Les troupeaux sont de taille modeste mais on assiste à un agrandissement des exploitations qui a une répercussion directe sur les statuts juridiques. Les exploitations de taille plus grande plébiscitent plus largement les formes sociétaires et la vente sous signe de qualité. Beaucoup de jeunes animaux maigres quittent la région avant d'être engraisés. L'engraissement régional est quant à lui regroupé dans les deux départements pilotes de la région (Dordogne et Pyrénées-Atlantiques). Cette filière à la santé économique fragile est en outre fréquemment confrontée à des « crises ».

En 2010, en Aquitaine, le nombre de vaches nourrices s'élève à 252 000 têtes réparties sur 10 400 exploitations situées principalement en Dordogne et dans le Piémont pyrénéen. Ces deux départements concentrent les trois quarts des vaches de la région. Les animaux se retrouvent essentiellement sur des exploitations orientées vers la production de viande bovine (45%), mais également sur des exploitations de polyculture polyélevage (22%), de production d'ovins-caprins à hauteur de 12% ou viennent en complément d'un atelier d'élevage hors sol ou de production végétale (grandes cultures, viticulture).

Après avoir augmenté dans les années 90, le cheptel régional de vaches allaitantes a diminué de 13% depuis dix ans ; cette perte est plus marquée dans les départements où l'élevage bovin viande est marginal (Lot-et-Garonne et Gironde).

L'Aquitaine représente 7% du nombre de vaches allaitantes françaises, loin derrière l'Auvergne, le Limousin, la Bourgogne, Midi-Pyrénées et la Bourgogne. En Aquitaine, les élevages de plus de 50 vaches nourrices concentrent 39% du cheptel régional contre 24% en 2000, néanmoins, 56% des exploitations aquitaines ont un cheptel inférieur à 20 bêtes.

Vaches allaitantes : exploitations et troupeaux s'agrandissent



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

SRISSET Aquitaine

Entre 2000 et 2010, le troupeau moyen est passé de 19 vaches à 24. Malgré cette augmentation, il reste largement inférieur à la moyenne nationale qui s'établit à 33 unités par exploitation.

Les races Blonde d'Aquitaine (60%) et Limousine (30%) dominent largement le troupeau allaitant aquitain, représentant 90% des effectifs. Le complément est constitué de races rustiques telles que la Bazadaise, la Charolaise et la Salers. Entre 2000 et 2010 les effectifs de Charolaise, Blonde d'Aquitaine et Limousine ont diminué respectivement de 53%, 16% et 6%, alors que celui de la Bazadaise a augmenté de 27% ; la Salers quant à elle est restée stable.

VERS UNE SPÉCIALISATION ACCRUE ET DES FORMES SOCIÉTAIRES EN EXPANSION DANS LES GRANDES EXPLOITATIONS

En 2010, les exploitations spécialisées dans le secteur des bovins viande sont près de 3 900, soit le double de celles orientées vers le lait. En dix ans, leur nombre a chuté d'un tiers. En 2010, elles représentent 9% des exploitations de la région et détiennent 10,3% de la Surface Agricole Utilisée (SAU), alors qu'elles représentent seulement un peu plus de 3% de la Production Brute Standard (PBS) régionale.

Les moyennes et grandes exploitations représentent 45% des exploitations spécialisées. Les unités de production possédant plus de 50 vaches allaitantes ont doublé en dix ans et détiennent près de 39% de l'ensemble du cheptel allaitant régional (24% en 2000). On assiste donc à une professionnalisation de plus en plus grande

des exploitations, puisqu'au cours de ces dix dernières années, le nombre d'exploitations ayant plus de 70 vaches a été multiplié par deux et demi.

L'agrandissement des exploitations a une répercussion directe sur les statuts juridiques. C'est dans les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne,

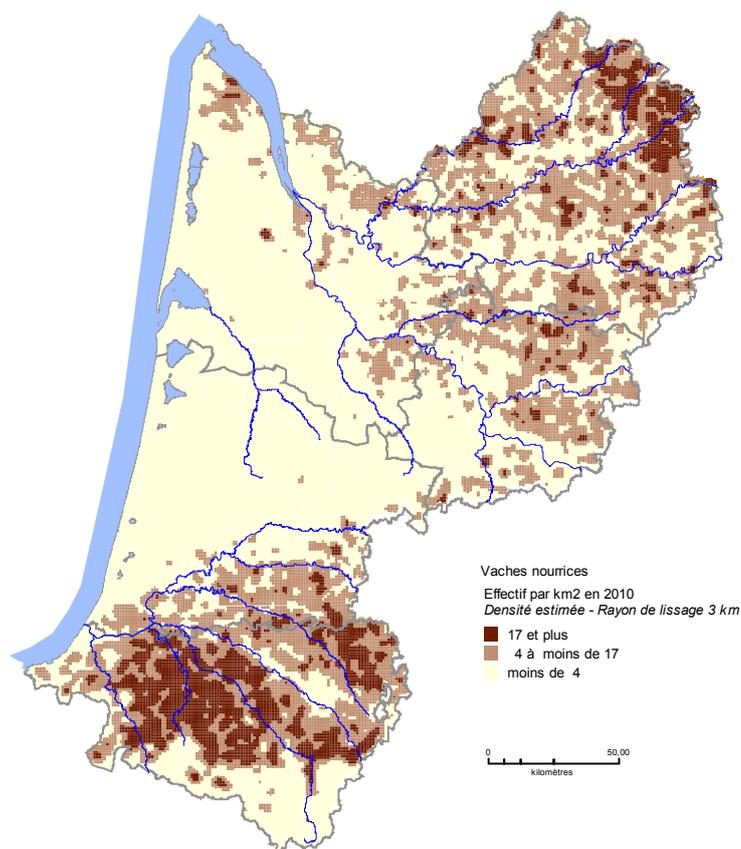
terres d'élevage par excellence, que les exploitations de type sociétaire sont le plus représentées (13% et 12% respectivement).

D'autre part, on constate un lien étroit entre la dimension de l'exploitation et le choix du statut juridique. Si les petites et moyennes exploitations sont largement sous statut individuel, respectivement 97% et 80%, plus de la moitié des grandes exploitations plébiscitent les formes sociétaires, avec une préférence marquée (54%) pour l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).

DES EXPLOITATIONS À CARACTÈRE TRÈS FAMILIAL DONT PRÈS DU TIERS ONT UNE PRODUCTION SOUS SIGNE DE QUALITÉ

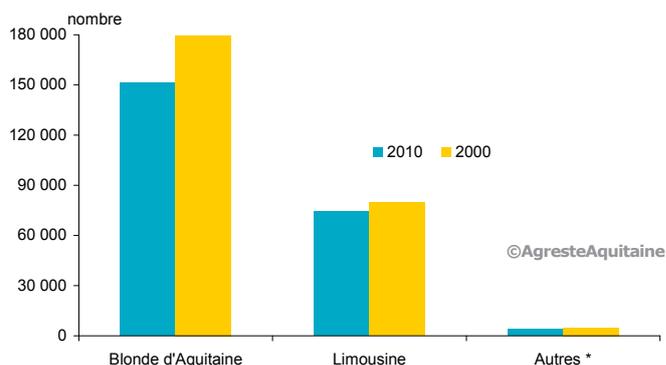
Les chefs d'exploitations sont âgés en moyenne de 50 ans. Le salariat est très réduit : neuf exploitants sur dix n'ont

Trois quarts du cheptel en Dordogne et en Pyrénées-Atlantiques



Sources : Recensement agricole 2010 / ©BDCarto - ©BDCarthage - ©AgresteAquitaine

Blonde d'Aquitaine et Limousine représentent près de 90% du cheptel allaitant régional



* Bazadaise, Charolaise, Salers

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Les animaux finis en Aquitaine en 2011 : 59 000 tonnes

pas de salarié permanent. Le volume de travail est à 90% familial, plus de la moitié est effectué par le chef d'exploitation, et 30% sont partagés entre les éventuels coexploitants et les aides familiaux.

28% des exploitations spécialisées ont une production sous signe de qualité. La viande bovine aquitaine bénéficie de signes officiels de qualité reconnus par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO). Trois productions sous IGP concernent des éleveurs de la région : le bœuf de Chalosse, le bœuf de Bazas, le veau du Limousin. De plus, de nombreuses productions de la région peuvent bénéficier d'un label comme le bœuf de race Blonde d'Aquitaine, le bœuf gascon, le bœuf limousin, les veaux fermiers élevés sous la mère...

La filière bovin viande est une filière diversifiée dans laquelle on trouve à côté d'exploitations élevant des vaches nourrices, des ateliers spécialisés dans l'engraissement de veaux et l'engraissement de gros bovins.

En 2011, 153 000 jeunes animaux maigres ont quitté la région, dont 66 000 veaux à remettre et 87 000 broutards. Ces jeunes animaux destinés à l'engraissement sont exportés vers l'Italie qui est le marché traditionnel, mais également vers la Turquie et le Maghreb qui sont des débouchés en devenir.

A l'inverse, un flux d'animaux plus important (+ 7%) existe. Il concerne essentiellement les petits veaux

(88%) et sert à fournir l'engraissement aquitain.

Les veaux de boucherie sont présents sur 5 000 exploitations dont 3 800 en Pyrénées-Atlantiques et Dordogne. La capacité régionale pour l'engraissement des veaux de boucherie est de 88 000 places. Les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne regroupent 81% d'entre elles. En Dordogne, les ateliers ont une taille supérieure à la moyenne régionale, 26 places au lieu de 18. La stabulation libre avec box collectif sur sol en caillebotis intégral représente 52% de la capacité régionale (60% en Dordogne) devant la stabulation libre litière accumulée (100% litière), 17%. En 2011, l'Aquitaine a produit 175 000 veaux de boucherie finis dont quatre sur dix issus de vaches laitières. Au niveau national, les régions Bretagne

et Pays de la Loire sont les principales régions d'engraissement.

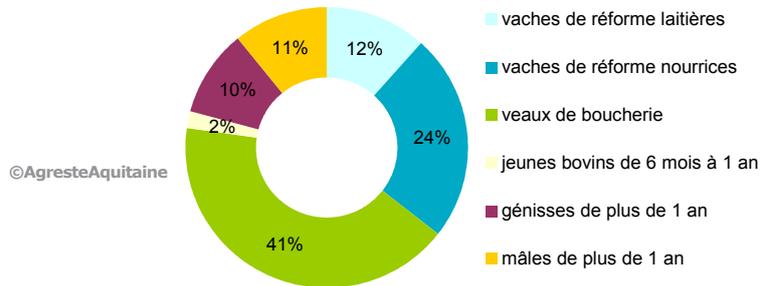
L'engraissement de gros bovins totalise une capacité régionale de 141 000 places réparties dans 9 200 exploitations dont la moitié en Pyrénées-Atlantiques. Dordogne et Pyrénées-Atlantiques regroupent près des trois quarts de cette capacité. La stabulation libre avec litière accumulée - 100% litière, représente la grande majorité des places.

Les jeunes bovins destinés à être abattus entre 8 et 12 mois représentent un effectif peu important surtout localisé en Dordogne, contrairement à la région Midi-Pyrénées où cette production est traditionnelle.

44 000 mâles de plus d'un an sont recensés en Aquitaine dont plus des trois quarts en Dordogne et Pyrénées-Atlantiques. Ces animaux sont généralement destinés à être abattus avant l'âge de deux ans et sont engraisés essentiellement en Pays de la Loire et Basse-Normandie.

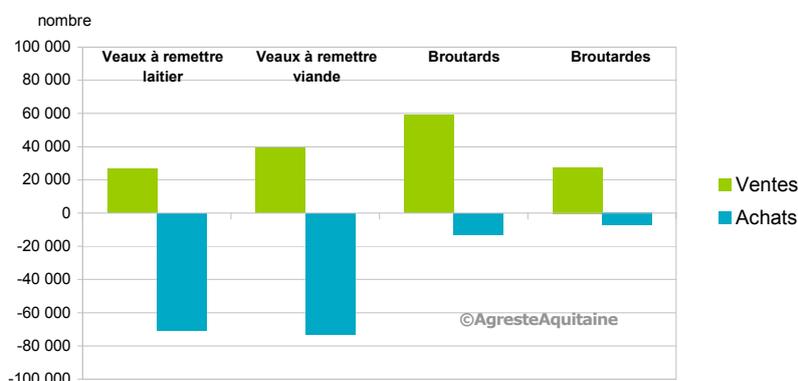
Les génisses destinées à l'engraissement sont abattues à l'âge de deux ou trois ans. En Aquitaine, elles représentent un effectif de 18 000 bêtes, concentré essentiellement dans le département de la Dordogne (57%). Bourgogne et Pays de la Loire sont les deux régions où les effectifs sont les plus nombreux.

Les vaches de réforme (laitières ou allaitantes) représentent 36% de la production de viande contre 37% en moyenne hexagonale.



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (définitive 2011)

Un flux déficitaire pour les veaux



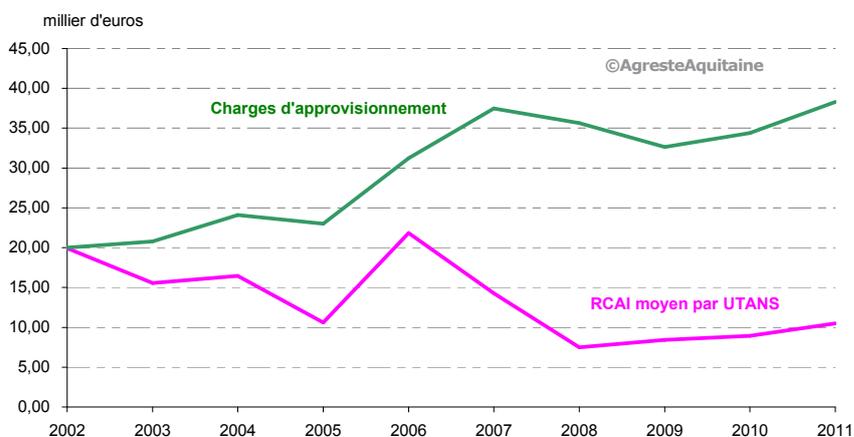
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (définitive 2011)

DES EXPLOITATIONS À LA SANTÉ ÉCONOMIQUE FRAGILE

La filière viande bovine est confrontée régulièrement à des « crises ». Au cours de ces dernières années, on peut citer :

- L'épidémie de fièvre catarrhale ovine (FCO) qui, à partir de la mi 2006, a pesé fortement sur les mouvements d'animaux vivants, sans avoir de répercussion forte sur la consommation de viande par les ménages.
- La dégradation franche du revenu des éleveurs à partir de 2007, aggravée par les sécheresses du printemps et de l'automne 2011 qui ont conduit à une décapitalisation dans certaines exploitations, puis à une raréfaction de l'offre qui s'est traduite par une hausse des prix, le tout dans un contexte de crise économique de plus en plus marqué au sein de l'Union européenne. En parallèle, l'évolution du prix des céréales et des tourteaux de soja et colza maintient une pression forte sur une filière qui a toujours du mal à se structurer.
- La crise récente du « chevalgate » est venue ajouter la suspicion sur une filière qui n'en avait vraiment pas besoin.

Revenus (RCAI / UTANS) et charges d'approvisionnement : le grand écart continue



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture, RICA

■ Définitions ■

■ **Production Brute Standard (PBS)** : la dimension économique des exploitations est évaluée au travers de leur production brute standard (PBS) qui permet de les classer en petites (PBS < 25 000 €), moyennes (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €) et grandes (PBS > 100 000 €). La contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS permet également de classer les exploitations selon leur orientation économique (OTEX).

■ **Exploitations spécialisées bovins viande (Otex 4600)** : l'activité bovin viande génère plus des deux tiers de leur PBS totale.

■ **Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)** : le résultat courant avant impôts est la différence entre les produits et les charges courantes. Il constitue une forme de revenu permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres. Il prend en compte à la fois des charges qui doivent être traduites par des flux financiers et des charges calculées (les amortissements).

■ Différents types d'animaux

Vache allaitante (ou nourrice) : vache qui nourrit son veau jusqu'au sevrage de celui-ci (environ neuf mois).

Petit veau (ou veau à remettre) : veau souvent issu de vache laitière ou croisée, vendu entre huit jours et un mois.

Veau de boucherie : veau souvent issu de vache laitière ou croisée, abattu à moins de huit mois.

Broutard : jeune bovin nourri par une vache allaitante et destiné ensuite soit à la reproduction, soit à l'engraissement.

■ **Stabulation libre litière accumulée - 100% litière** : bâtiments d'élevage où les animaux sont libres de leurs mouvements. L'aire de vie est entièrement paillée.

■ **UTA** : Unité de Travail Annuel qui correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

■ **Circuit court** : vente directe au consommateur ou avec un seul intermédiaire.

© AGRESTE
2013

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Hervé DURAND
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine
Crédit photo ©Photothèque MAAF
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412